

REGLEMENT

CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS DE PADEL

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 septembre
2022 (R1 M)

&

Vendredi 30 septembre, Samedi 1^{er} et dimanche 2
octobre 2022 (R2 M + R1 F)

Spoon Center de Thise

I. EPREUVES ORGANISEES

Article 1.

Les Championnats Régionaux interclubs de Padel sont organisés par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. Une demande d'homologation sera faite auprès de la Fédération Française de Tennis afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Padel.

Ses compétitions sont ouvertes aux joueurs et joueuses de la catégorie 11 ans et plus avec une épreuve de Double Dames et une épreuve de Double Messieurs.

Les championnats R1 messieurs et R1 dames sont qualificatifs pour les championnats de France de National 2 de Padel (15 et 16 octobre, lieu à déterminer, P1000). Une équipe masculine et une équipe féminine vainqueurs seront qualifiées à l'issue de cette compétition.

Les championnats R1 messieurs et R1 dames seront valorisés en catégorie P500. Le championnat R2 messieurs sera valorisé en P250.

Article 2.

Les Championnats Régionaux interclubs de Padel 2022 se déroulent en deux temps :

- Régionale 1 homme les 23, 24 et 25 septembre 2022
- Régionale 2 homme et Régionale 1 femme le 30 septembre, le 1^{er} et 2 octobre 2022

Les épreuves se dérouleront au Spoon Center de Thise.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JOUEURS**Article 3.**

Les clubs avec au moins une piste de Padel peuvent engager trois équipes au maximum :

- 1 équipe homme en R1
- 1 équipe homme en R2
- 1 équipe femme en R1

Pour rappel, une équipe est constituée de **trois paires**.

Un(e) joueur(euse) licencié(e) dans une structure tennis/padel pourra jouer pour son club ou pourra se rattacher à un club disposant de piste(s) de Padel pour participer à cette compétition.

Un(e) joueur(euse) licencié(e) dans un club de Padel et uniquement de Padel, ne pourra participer que pour le compte de son club de Padel.

Un(e) joueur(euse) licencié(e) dans un club de tennis ne disposant pas de piste de Padel pourra s'inscrire pour un club de Padel ou de Tennis-Padel.

Un capitaine d'équipe sera désigné au moment de l'inscription.

La date limite pour inscrire les équipes est fixée au 1^{er} septembre 2022 via les formulaires en ligne suivants :

Lien → [INSCRIPTION EQUIPE R1 MESSIEURS](#)

Lien → [INSCRIPTION EQUIPE R2 MESSIEURS](#)

Lien → [INSCRIPTION EQUIPE R1 DAMES](#)

Article 4.

Le poids total des joueurs d'une équipe de régionale 1 doit être supérieur ou égal à celui de l'équipe 2 (donc inférieur numériquement). Un joueur ou une joueuse peut jouer dans une seule équipe uniquement.

Le 4^{ème} joueur de l'équipe 1 ne peut en aucun cas être moins bien classé que le premier joueur de l'équipe 2.

Un joueur de l'équipe réserve peut participer à une ou plusieurs rencontres avec l'équipe supérieure de son club. Un joueur participant à au moins deux rencontres avec l'équipe supérieure restera rattaché à cette équipe.

Article 5.

Prise en compte de la licence 2022. Pas de limite de classement.

Article 6.

Les 6 joueurs(euses) de l'équipe qui auront pris part aux matchs disposeront du même nombre de point selon la place de l'équipe.

Article 7.

Le prix de l'inscription est fixé 40€ par équipe.

III. FORMAT ET MODALITES DE JEUX

Article 8.

Toutes les rencontres se dérouleront avec le classement de Septembre 2022.

Article 9.

Les parties de la division régionale¹ se joueront en format A (cf. guide de la compétition 2022) et en format B pour la régionale²

Article 10.

Dans toutes les divisions :

- La rencontre comprend 3 doubles.
- Tous les matchs valent 1 point.

Les rencontres se disputent en respectant l'ordre des matchs suivants :

double 3 – double 2 – double 1

Article 11.

Avant la compétition, en cas de blessure d'un joueur, ce dernier pourra être remplacé par un autre joueur.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

À votre arrivée, vous devez vous présenter au juge-arbitre avec les documents nécessaires à l'accueil (cf. Documents à fournir).



Documents à fournir :

- Règlement de l'inscription (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis).
- Pièce d'identité

Déroulement des parties : Un JAP2 veillera au bon déroulement de la journée. Ce dernier pourra prendre part à la compétition.

Balles : Head Pro S.

Hébergement : Les équipes sont autonomes dans la gestion de leurs hébergements.